

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

**AVIS DE DÉCLASSEMENT
DE BIENS PATRIMONIAUX**

**VIOLON STRADIVARIUS DIT « DES ROSIERS »
ET ARCHET DIT « FRANÇOIS-TOURTE »**

Le ministre de la Culture et des Communications,
M. MATHIEU LACOMBE, donne avis :

QU'en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la *Loi sur le patrimoine culturel*, il décline ces objets patrimoniaux :

- 1) Le violon stradivarius dit « Des Rosiers » a été fabriqué dans l'atelier du luthier Antonio Stradivari, dit Stradivarius, à Crémone en Italie, en 1733. Il est fait de plusieurs essences de bois. Il mesure un peu plus de 80 centimètres de longueur et porte un vernis de couleur rouge-brun;
- 2) L'archet dit « François-Tourte » a été fabriqué à la fin du XVIII^e siècle. Il est fait de bois et de crin de cheval. Il mesure environ 75 centimètres de longueur et porte une inscription gravée, formée du nom « Henri Wieniawski » et de la représentation d'une couronne;

QUE ce geste repose sur les motifs suivants :

Le violon et l'archet ont été classés le 2 septembre 1978. Aujourd'hui, le ministre de la Culture et des Communications détermine que ces objets ne présentent plus un intérêt public justifiant le maintien de leur statut juridique.

Le ministre de la Culture et des Communications donne également avis :

QUE ce déclassement prend effet à compter de la date du présent avis;

QU'une mention du déclassement sera inscrite au Registre du patrimoine culturel du Québec.

Fait à Québec, ce 17 avril 2026.

- 2 -

Le ministre,

A handwritten signature in blue ink that reads "MATHIEU LACOMBE". The signature is written in a cursive, flowing style.

MATHIEU LACOMBE